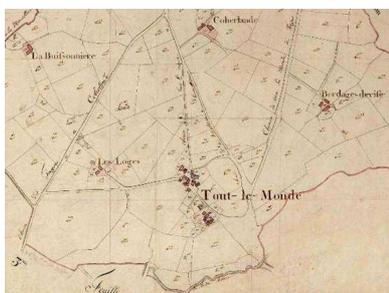


# Tout - le - Monde

## Bulletin municipal N°1

Décembre 1864

### Notre commune de Tout-le-Monde



Extrait du cadastre napoléonien 1810

Superficie : estimée à 1128 ha (chiffre sous-préfet Cholet 1863).

Population : estimée à 722 habitants (idem).

Département : Maine-et-Loire.

Arrondissement : Cholet.

Canton : Cholet.

Communes limitrophes : Yzernay, Maulévrier, Mazières, Nuillé, Chanteloup.

### Conseil municipal élu en 1864

Auguste CHÉRON.....	Maire.....	63 ans.....	Le bourg
Eugène LECOMTE.....	Adjoint.....		Les Loges
Étienne FORMON.....		30 ans.....	La Crilloire
Pierre CHOUTEAU.....		52 ans.....	Le bourg
Alexis AUDUSSEAU.....		49 ans.....	Le bourg
Eugène GRÉGOIRE.....		41 ans.....	Le bourg
Alexis OUVRARD.....		50 ans.....	Les Gautrèches
Alexis BOUCHET.....		36 ans.....	Le Pont-Ayrault
Jean CHALET.....		38 ans.....	Le Bourg
Augustin GAUTIER.....		31 ans.....	Le Grand Pin
François MORILLE.....		45 ans.....	Crottereau
Maurice AUGEREAU.....		40 ans.....	Le Bourg
Pierre BRIN.....		37 ans.....	L'Aubinerie

L'âge moyen des conseillers est de 43 ans.

Le conseil municipal est normalement élu pour six ans.

FAC-SIMILÉ DU TEXTE DE LOI

N° 12,054. — *Loi qui distrait un territoire des communes de Maulevrier et d'Yzernay (Maine-et-Loire), et l'érige en Commune distincte, dont le chef-lieu est fixé au bourg de Tout-le-Monde.*

Du 17 Février 1864.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

AVONS SANCTIONNÉ et SANCTIONNONS, PROMULGUÉ et PROMULGUONS ce qui suit :

LOI.

*Extrait du procès-verbal du Corps législatif.*

LE CORPS LÉGISLATIF A ADOPTÉ LE PROJET DE LOI dont la teneur suit :

ART. 1<sup>er</sup>. Le territoire lavé en vert sur le plan annexé à la présente loi est distrait des communes de Maulevrier et d'Yzernay, canton et arrondissement de Cholet, département de Maine-et-Loire, et formera à l'avenir une commune distincte, dont le chef-lieu est fixé au bourg de Tout-le-Monde.

2. La limite entre la commune de Tout-le-Monde et les communes de Maulevrier et d'Yzernay est fixée conformément au tracé de la ligne rouge cotée A, B, C, D, E, F audit plan.

3. Les dispositions qui précèdent auront lieu sans préjudice des droits d'usage ou autres qui peuvent être respectivement acquis.

Les autres conditions des distractions prononcées seront, s'il y a lieu, ultérieurement déterminées par un décret de l'Empereur.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 2 Février 1864.

*Le Président,*

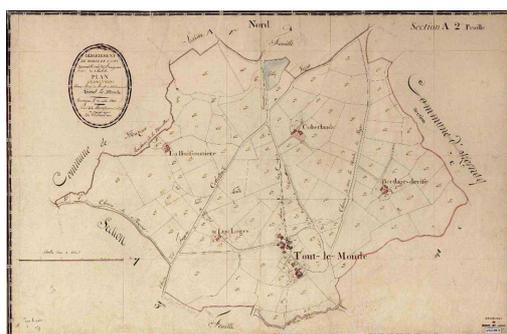
Signé Duc DE MORNAY.

*Les Secrétaires,*

Signé Comte LE PELETIER D'AUNAY, marquis DE TALHOÛËT,  
SÉVERIN ABBATUCCI, comte JOACHIM MURAT.

# PLAN DE LA COMMUNE DE TOUT-le-MONDE

## TERRITOIRE DE TOUT-le-MONDE REPORTÉ SUR LE CADASTRE NAPOLÉONIEN 1810



Détail de la section A2

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Samedi 17 septembre 1864**

### Délibération sommaire du budget et vote d'une imposition extraordinaire

*L'an mille huit cent soixante quatre, le 17 7<sup>me</sup>, le conseil municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire et assisté de six des plus forts imposés de la commune.*

*Étaient présents : MM<sup>s</sup> Auguste Chéron, Maire, Lecomte, Adjoint, Bouchet Alexis, Formon étienne, Jean Chalet, P. Chouteau, Aug<sup>st</sup> Gauthier, Audusseau, Morille François, Grégoire, Augereau François, Ouvrard, Brin Pierre, membres du Conseil Municipal.*

*MM<sup>s</sup> Alphonse Cesbron, Besson Alphonse, Pierre Bachelier, Joseph Abélard, Joseph Papin, François Germain, ayant été convoqués comme plus imposés.*

*M le Maire a soumis à l'examen du Conseil le projet de budget de 1865 dressé par lui et se soldant par un déficit de 239 fs.*

*Le Conseil, après avoir réuni des votes et en avoir communiqué le résultat au tableau du Budget à soumettre à l'approbation de M le Préfet a adopté à l'unanimité ainsi que les six plus imposés ci-dessus leur projet de Budget pour l'année 1865, tel qu'il était proposé par M le Maire, et voté une imposition exceptionnelle de 239 fs pour en couvrir le déficit. Fait et délibéré à T le Monde les jour, mois et an que dessus.*

Handwritten signatures in cursive script. The text includes: "Mais et au que dessus -", "Aug<sup>st</sup> Chéron - Lecomte", "Et. Formon", "P. Brin - Audusseau - Bouchet - Chouteau", "Ouvrard - Grégoire - Gauthier - Chalet - Augereau", "Morille - Bachelier - Germain - Cesbron", "Les sieurs Papin Joseph et Abélard Joseph ayant déclaré ne savoir signer".

Signatures : Aug<sup>te</sup> Chéron - e lecomte - Et. Formon - P. Brin - Audusseau - Bouchet Chouteau - Ouvrard - Grégoire - Gautier - Chalet - Augereau - Morille - Bachelier - Germain - Cesbron

Les sieurs Papin Joseph et Abélard Joseph ayant déclaré ne savoir signer.

**Dimanche 25 septembre 1864**

### Vote pour la construction d'une école de garçons

*L'ant Mil huit Cent soixante quatre le vingt cinq septembre à deux heures du soir le Conseil municipal de la Commune de Toutlemonde, assemblé au lieu ordinaire de ces séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.*

*Présents : MM Chéron, Maire, formon, audusseau, Brin, Ouvrard, Morille, Chouteau, Augereau, lecomte, Chalet, Bouchet, Gaultier.*

*absent : Grégoire.*

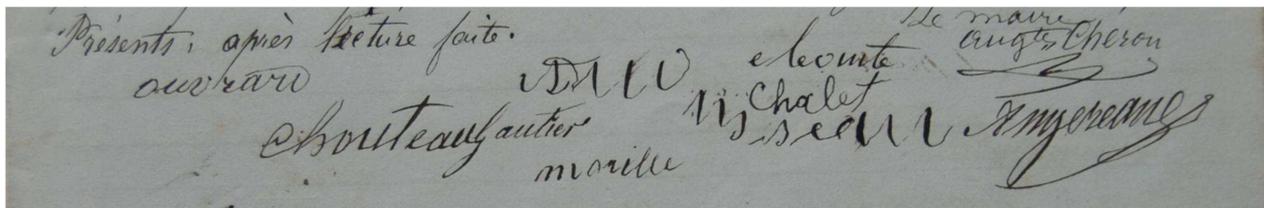
*Les Conseillers présents formant la Majorité des membres en exercice il a été, conformément à l'art. 19 de la loi du 5 mai 1855 procédé immédiatement après*

*L'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le Conseil. M. Formon a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.*

*M. le Maire a proposé au Conseil de s'occuper de la question de l'école dès aujourd'hui ou de décider si cette question sera envoyée à une session ultérieure le vote ayant eu lieu au scrutin secret il a été trouvé au dépouillement sept votes oui et cinq non.*

*Le Conseil allant ensuite aux voix sur la question de savoir s'il autorisait M. le Maire à faire dresser un plan et un devis pour la construction d'une école de garçons, le dépouillement a donné pour résultat huit votes oui et quatre votes non.*

*En conséquence, le Conseil autorise M. le maire à faire dresser les plants en question. Toute les Matières à soumettre à la délibération du Conseil étant épuisées, le procès-verbal a été clos et signé par les membres Présents après lecture faite.*



Signatures : le maire Aug<sup>te</sup> Chéron - e lecomte - chalet - Audusseau - ouvrard - Chouteau - Gautier - Augereau - morille

## **Lundi 14 novembre 1864**

### **Vote des dépenses 1865 de réfection des chemins vicinaux**

*L'an Mil huit Cent soixante quatre le 14 novembre le Conseil municipal de la Commune de Toutlemonde réuni en session ordinaire a la mairie sur la Convocation et sous la présidence de M. le Maire.*

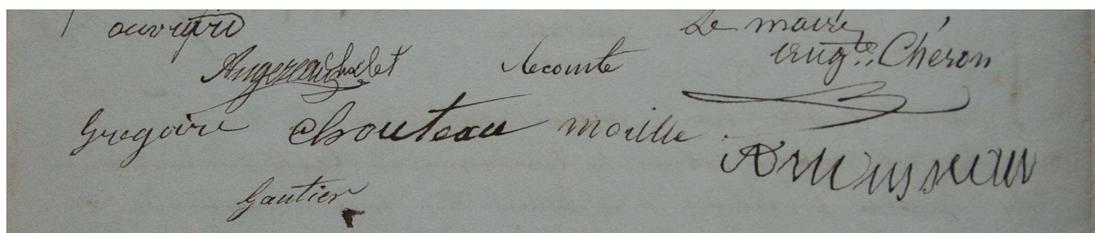
*Présents MM : Lecomte, Chouteau, Audusseau, Morille, Grégoire, Chalet, Ouvrard, Augereau, Gaulier Membre du Conseil Municipal. M Gaultier est nommé secrétaire.*

*M le président mit sous les yeux du Conseil Municipal, conformément à l'art. 49 du 29 aout 1854, l'appréciation sommaire des dépenses à faire en 1865, sur les chemins vicinaux de la Commune et invite cette assemblée conformément à l'art. 50 du même règlement à déterminer ceux des chemins vicinaux ordinaires qui devront être réparés ainsi que la nature des travaux à faire en 1865.*

*sur quoi le Conseil Municipal, délibérant est d'avis, que les ressources affectées aux chemins vicinaux ordinaires soient employées 1865, de la manière suivante toutes les ressources seront employées sur le chemin vicinal n°8, de Cholet à Maulévrier par Toutlemonde à récaler les fossés recharger la route et terminer le remblai du pont de la fardellerie.*

*M. le président Met ensuite sous les yeux du Conseil Municipal Conformément à l'art. 55 du règlement précité le tarif de conversion en tâches des prestations en nature votées préparé par M. l'agent-voyer d'arrondissement.*

*sur quoi le Conseil Municipal, délibérant, vote le tarif proposé pour la conversion en tâches des journées de différentes espèces que les prestataires auront déclaré vouloir acquitter en nature.*



Signatures : le maire Aug<sup>te</sup> Chéron - ouvrard - Augereau - chalet - e lecomte - Grégoire - Chouteau - morille - Audusseau

**Lundi 14 novembre 1864**  
**Vote des dépenses**

*L'an Mil huit cent soixante quatre le 14 novembre*

*Le Conseil Municipal en session ordinaire sous la présidence de M. le maire et assisté de cinq des plus imposés de la Commune étan présents*

*MM, Chéron, le Comte, Chouteau, Audusseau, Morille, Grégoire, Chalet, Ouvrard, Augereau, Gaultier, membre du Conseil Municipal absents : Formon, Bouchet, Brin. Et MM. Cesbron, Cochard, Germain, Besson, Abéllard Plus imposées régulièrement convoqués.*

*Tous ne forment qu'un seul corps délibérant sous la présidence de M. le Maire.*

*M. le maire président du Conseil ayant ouvert la séance et fait L'appel nominal il a été procédé à l'élection d'un secrétaire en Conformité de l'article 19 de la loi du 5 mai 1855.....*

*Monsieur Cesbron ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté*

*M. le Maire expose que Conformément à ce qui avait été voté dans un précédante séance il a fait dresser un plan et un devis pour la Construction d'une Mairie et d'une Ecole Pour les garçons*

*Ces plan et devis sont examinés à loisir par MM les Conseillers Municipaux et le plus imposées présent a la séance, M le Maire à également présenté au Conseil municipal l'état des ressource de la Commune et le budget de l'exercice Courant auquel il résulte qu'il n'y a aucun fond pour pourvoir aux frais de la Construction dont il s'agit en Conséquence il propose de voter 1<sup>ent</sup>*

*la Construction d'une mairie et d'une ecole de garçon conformément au plant et au devis qui viennent d'être soumis à l'examint du Conseil Municipal 2<sup>ent</sup>*

*Et à titre d'imposition extraordinaire une somme de huit Mille franc pour subvenir au frais et repartir sur le nombre d'années nécessaire le Conseil Considérant que la Commune de Toutlemonde ne peut se passer d'une Mairie et d'une ecole de garçon que malgré l'importance du sacrifice à faire pour y parvenir il y aurait de graves inconvénients à reculer Cette Construction delibere*

*Il y a lieux d'autoriser la Commune à s'imposer extraordinairement et pandant le nombre d'année suffisant à partir de 1865 au principal des quatres Contributions directes jusqu'a concurance d'une somme total de huit Mille francs pour subvenir au paiement de la dite Construction*

*Fait et délibéré à Toutlemonde en la sale de la Mairie les jour moi et ant que dessus*

Le Maire Aug<sup>te</sup> Chéron

Gautier  
Ouvrard  
Chalet  
A. Besson  
Germain  
le Comte  
Morille

voti sur cette question: Le  
dépouillement a donné pour résultat

M. abellard ayant déclaré ne savoir signé

Signatures : Le maire Aug<sup>te</sup> Chéron - Gautier - Chalet - Germain - e lecomte - ouvrard - A. Besson - x – mori

## NAISSANCES

- 1- Marie Louise BLOUIN, la Buissonnière, le 13 mai 1864
- 2- Marie BROCHARD, la Petite Gautrèche, le 27 mai 1864
- 3- Pierre Désiré FRÉTÉLLIÈRE, bourg de Tout-le-Monde, le 5 juin 1864
- 4- Célestin Jules BARREAU, bourg de Tout-le-Monde, le 5 juillet 1864
- 5- Jean François MAILLÉ, Bois Bouillé, le 7 juillet 1864
- 6- Élie Dominique GOURDON, bourg de Tout-le-Monde, le 6 août 1864
- 7- Magdeleine Joséphine ABÉLARD, bourg de Tout-le-Monde, le 22 août 1864
- 8- Hilaire Lazare GAUTIER, Grand Pin, le 3 septembre 1864
- 9- Marie Rosalie DRAPEAU, Tout-le-Monde, le 2 octobre 1864
- 10- Narcisse Eugène CHEVALIER, bourg de Tout-le-Monde, le 20 octobre 1864
- 11- Marie Louise OGER, Tout-le-Monde, le 11 décembre 1864

## MARIAGES

- 1- Honoré ROCHARD, conducteur de travaux, 34 ans, et Modeste BRIN, sans profession, 32 ans, le 3 octobre 1864
- 2- Arcade PROUST, domestique, 26 ans, et Victorine GALARD, sans profession, 19 ans, le 6 novembre 1864
- 3- Narcisse Clément MEUNIER, maçon, 25 ans, et Joséphine CHALET, domestique, 25 ans, le 21 novembre 1864
- 4- René Clément FIÈVRE, maçon, 21 ans, et Alphonsine Marie BOBINET, sans profession, 21 ans, le 23 novembre 1864

## DÉCÈS

- 1- Pierre BEAUFRETON, journalier, 69 ans, le 3 mai 1864
- 2- Marie MONEAU, sans profession, 67 ans, le 17 mai 1864
- 3- Pascal GIRARDEAU, cultivateur, 82 ans, le 23 juin 1864
- 4- Alexandrine GIRARDEAU, sans profession, 40 ans, le 8 juillet 1864
- 5- Hilaire Lazare GAUTIER, 1 mois, le 10 octobre 1864
- 6- Adélaïde CHABOISSEAU, sans profession, 78 ans, le 2 novembre 1864
- 7- Henri BLOUIN, cultivateur, 43 ans, le 6 novembre 1864
- 8- Jeanne Modeste ONILLON, sans profession, 76 ans, le 4 décembre 1864
- 9- Marie BLOUIN, sans profession, 46 ans, le 15 décembre 1864

### Première naissance sur le registre d'état civil de la commune

#### *(N°1) BLOUIN Marie Louise*

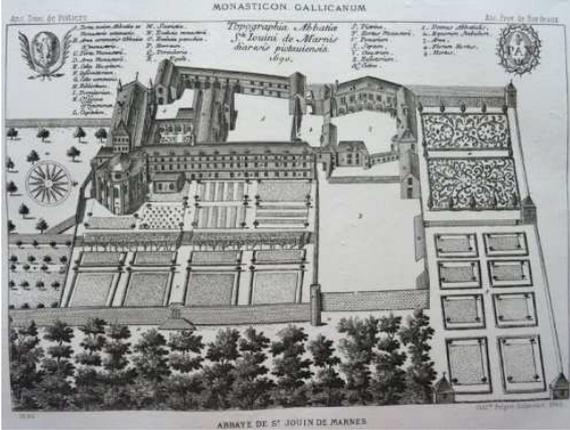
*L'an mil huit cent soixante quatre le quatorze Mai à huit heures du matin devant nous Michel-Auguste Chéron, Maire et officier de l'état civil de la commune de Toutlemonde, arrondissement de Cholet, département de Maine-et-Loire, a comparu le sieur Blouin Henri, âgé de quarante un an, cultivateur demeurant à la Buissonnière, commune de Toutlemonde, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin qu'il nous a dit être né hier treize Mai à cinq heures du soir dans sa maison d'habitation...*

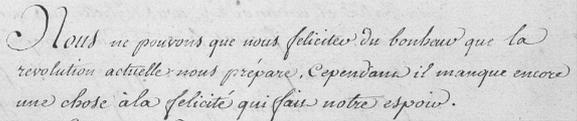
Avant-propos

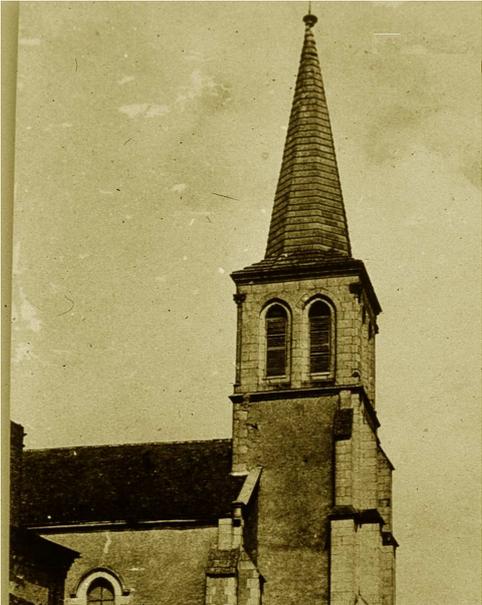
<b>120 av. J.-C.</b>	<p><i>Époque gallo-romaine</i> : les légions romaines envahirent la Gaule par le sud. Les Romains mirent en chantier tout un réseau de routes. La voie reliant Poitiers à Nantes aurait pu traverser Tout-le-Monde, comme Segora (Ségourie / Le Fief-Sauvin), mais il y eut d’autres voies secondaires sur le territoire de Tout-le-Monde.</p>
<b>325</b>	<p><i>Avènement du christianisme</i> : ce seraient les disciples de Saint-Hilaire de Poitiers et de Saint-Martin de Tours qui auraient évangélisé notre région.</p> <p>Création du diocèse de Poitiers dans les limites qu’il conserva jusqu’en 1317, c’est-à-dire des territoires actuels de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la partie sud du Maine-et-Loire (les cantons de Montreuil-Bellay, avec une avancée jusqu’à Fontevraud, de Vihiers, de Cholet et quelques paroisses des cantons de Chemillé et de Beaupréau.</p>
<b>350</b>	<p>Au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, deux abbayes furent construites : Saint-Jouin-de-Marnes en 350 et Saint-Florent-du-Mont-Glonne (Saint-Florent-le-Vieil) en 390.</p>
<b>400</b>	<p>Les moines entreprirent la conquête spirituelle du bocage.</p> <p>La longue occupation romaine avait atténué les dévotions aux anciens cultes gaulois. La présence de religieux envoyés par les abbayes pour créer des paroisses fut bien accueillie par la population. Les moines arrivaient par trois dans un lieu habité. Ils y construisaient une chapelle, leur maison d’habitation et défrichaient les environs. De ces trois moines, deux étaient prêtres (ils remplacèrent les anciens druides), le troisième entretenait les bâtiments et exerçait la médecine (il se substituait à l’ovate, guérisseur des gaulois).</p> <p>C’est à cette époque que furent créées les premières paroisses : Saint-Hilaire-des-Bois (Vihiers), Saint-Hilaire-d’Yzernay, Saint-Hilaire-des-Échaubrognes (qui s’étendait sur le territoire de Tout-le-Monde), Saint-Pierre-de-Cholet, Saint-Jouin-de-Mauléon (Châtillon-sur-Sèvre).</p>

L’autonomie paroissiale et communale

Date	Paroisse	Commune
<b>Av. 1034</b>	Saint-Hilaire-des-Échaubrognes dépend du diocèse de Poitiers.	Au civil, Saint-Hilaire-des-Échaubrognes dépend du Poitou.
<b>20/9/1034</b>	La rive gauche de la Loire, et donc Saint-Hilaire-des-Échaubrognes, reste sous l’autorité spirituelle de l’évêque de Poitiers.	Bataille entre le comte d’Anjou et le duc d’Aquitaine (Poitou). Ce dernier perd la rive gauche de la Loire, qui passe sous l’autorité des comtes d’Anjou.
<b>1179</b>	Bulle du pape Alexandre III, qui confirme les possessions de l’abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes, dont Saint-Hilaire-des-Échaubrognes.	Plus tard, le roi apporte sa garantie aux moines contre les tracasseries des seigneurs, dont celui de Maulévrier.
<b>1317</b>	Création du diocèse de Maillezais, auquel sera rattaché Saint-Hilaire-des-Échaubrognes, du doyenné de Vihiers (Saint-Hilaire-des-Bois).	

Date	Paroisse	Commune
<b>1515</b> à <b>1789</b> [Ancien Régime]	Le nom de Tout-le-Monde pourrait apparaître à cette période, sous l'ancien régime. Il pourrait venir du calvinisme (1520-1593), ou peut-être à l'origine de l'assemblée annuelle des tisserands. Tout-le-Monde est une succursale de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes.	Tout-le-Monde dépendait du "Présidial" et de la "Sénéchaussée" d'Angers, et, au point de vue fiscal, de la "Généralité" de Tours, qui comprenait six "Élections", dont Montreuil-Bellay qui recouvrait la "taille" à Saint-Hilaire et à Tout-le-Monde. Par contre, Saint-Hilaire et Tout-le-Monde dépendaient du "Grenier à sel" de Cholet.
<b>1622</b>	Le nom de Tout-le-Monde en Poitou est mentionné sur le registre paroissial de Doué-la-Fontaine comme succursale de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes.	
<b>1656</b>	Le diocèse de Maillezais est transféré à La Rochelle.	
<b>1787</b>		Création des assemblées consultatives dans toutes les provinces. La province d'Anjou fut divisée en quinze "Districts" qui remplacèrent les "Élections".
<b>1789</b>		Édît qui définit le mode d'élection des représentants des trois ordres (noblesse, clergé et tiers état).
<b>14/12/1789</b>	Monasticon de l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes	Accord entre les commissaires députés de l'Anjou et du Poitou sur le tracé des limites départementales, à la demande de l'Assemblée Nationale Constituante. Les commissaires oublient la partie septentrionale de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes, laissant en Maine-et-Loire Toutlemonde et la Crilloire.
<b>1790</b>		Création des départements, districts et cantons. Le canton de Maulévrier fut créé en 1790 et supprimé le 18/11/1801.
<b>19/01/1790</b>	Anjou au XIII <sup>e</sup> versus Maine-et-Loire	L'Assemblée Nationale décrète la carte départementale du Maine-et-Loire qui sera divisé en huit districts. Ceux-ci disparaîtront en 1791 pour se transformer en 1795 en cinq arrondissements.
<b>8/09/1790</b>	Pétition à l'issue de la messe pour être rattaché à l'Anjou.	
<b>5/07/1791</b>	En fait, Tout-le-Monde resta rattaché à la paroisse de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes et au Deux-Sèvres jusqu'en 1808.	Rattachement de la succursale de Tout-le-Monde au Maine-et-Loire, au district de Cholet et au canton de Maulévrier.

Date	Paroisse	Commune
	 <p><i>Nous ne pouvons que nous féliciter du bonheur que la révolution actuelle nous prépare, Cependant il manque encore une chose à la félicité qui fait notre espoir.</i></p> <p><i>Lettre du 27 février 1791 des citoyens habitants du bourg de Tout-le-Monde et de ses environs</i></p>	
<b>1802</b>	Saint-Hilaire-des-Échaubrognes passe du diocèse de La Rochelle à celui de Poitiers.	La limite départementale nouvellement définie ne satisfait pas les habitants de Tout-le-Monde qui se retrouvent en Maine-et-Loire, mais sous la dépendance du département des Deux-Sèvres. Cette erreur fut à l'origine d'un long différent entre les deux départements.
<b>21/11/1808</b>	C'est à cette date que Tout-le-Monde quitte définitivement la paroisse de Saint-Hilaire-des-Échaubrognes pour rejoindre celle de Maulévrier.	Loi qui fixe la frontière définitive entre les Deux-Sèvres et le Maine-et-Loire. La commune de Maulévrier reçoit 125 ha de Saint-Pierre-des-Échaubrognes (canton de Lala) et 744 ha de Saint-Hilaire (les Gautrèches, les Ménardières, la Brarderie, la Frogerie, la Durbelière, Grand Pin, les Fosses, la Prèverie, la Coussaie, la Grande Gautrèche, Crottereau, les Buissonnières, Grand Champ, la Vieillère, les Loges, Coq Berlande, la maison Neuve, le Palnay, le Périnet, le Bordage Devise, la Petite Gautrèche, Petit Champ, le moulin de Montour et Petit Pin). Le Pied du Four appartenait déjà à Maulévrier.
<b>1809</b>	L'évêque d'Angers prend possession du territoire cédé au Maine-et-Loire, en accord avec son collègue de Poitiers. Tout-le-Monde passe du diocèse de Poitiers à celui d'Angers, et devient succursale de Maulévrier.	Fermes de la succursale spirituelle de Tout-le-Monde sont rattachées à Yzernay : le Pont-Ayrault, la Bénestière, l'Étang, la Chimbaudière, l'Aubinerie, la Cotinière, la Rogerie, la petite paroisse de la Crilloire (en fait, la Cure et le Vieux Château, la paroisse de la Crilloire ayant été supprimée par la loi du 12/7/1791).
<b>1815</b>	Intervention du ministère des cultes pour donner suite à la demande de Tout-le-Monde d'être érigé en paroisse.	
<b>1820</b>	Charles Cesbron demande à Mgr Montault d'ériger Tout-le-Monde en paroisse.	
<b>1821</b>	Nouvelle demande le 25 mars, avec état joint. L'affaire restera en sommeil pendant quinze ans.	
<b>11/9/1836</b>	Nouvelle intervention de Charles Cesbron, contrecarrée par Colbert de Maulévrier.	
<b>28/6/1840</b>	Charles Cesbron envoie un état des fermes et villages au vicaire général, pour constituer la paroisse, sur les bases retenues par la loi du 21/11/1808.	 <p><i>Portrait de Charles Cesbron</i></p>
<b>3/7/1843</b>	L'ordonnance royale de 1843 signée de Louis Philippe érige Tout-le-Monde en paroisse. La Crilloire est rattachée à cette nouvelle paroisse.	Elle ajoute la Crilloire (Yzernay) et supprime la Frogerie, la Brarderie (propriété de Colbert), ainsi que les Ménardières qui retournent à Maulévrier.
<b>1845</b>	Construction du presbytère, sur un terrain donné par la famille Cesbron.	
<b>12/11/1852</b>		Première pétition des Tout-le-Mondais auprès du sous-préfet de Beaupréau pour créer une commune identique à la paroisse.

Date	Paroisse	Commune
1853		Nouvelle proposition pour créer la commune en y ajoutant onze nouvelles fermes. C'est cette addition qui fit ajourner le projet pendant huit ans.
1855	Construction d'une nouvelle église, en remplacement de la vieille église du XVI <sup>e</sup> siècle, sur un terrain donné par la famille Cesbron.	Pour remplacer l'ancien cimetière trop petit, M. Charles Cesbron fit cadeau du terrain à la commune.
10/9/ 1861		Reprise de l'instruction pour ériger Tout-le-Monde en commune.
1862		Enquêtes à Maulévrier et Yzernay.
1863		Délibérations des deux conseils municipaux ; Yzernay absolument opposé, Maulévrier pas opposé si territoire limité à la paroisse.
28/8/ 1863		Avis favorable du conseil général de Maine-et-Loire.
1864		Après avis favorable du conseil général de Maine-et-Loire, et conformément à l'avis du préfet, la loi érigeant Tout-le-Monde en commune est votée le 2 février 1864 et promulguée le 17 février 1864, dans les mêmes limites que la paroisse.

### Éléments spécifiques sur la Crilloire

1668	La paroisse ne comptait que treize feux, soit environ 80 ha. Les registres d'état civil vont de 1668 à 1790. Six curés ont desservi cette minuscule paroisse. Au XVII <sup>e</sup> siècle, les seigneurs de la Crilloire sont les la Porte de Vezins.
1709	Au civil, les terres de la Crilloire représentent environ 1800 ha : la Basse Cour, les Fosses, la Grée, Montour, Chindreau, la Coussaie, la Chimbaudière, la Baste Chaveau, la Loge Viaire, la Suerie, la Bénestière, la Chalouère, Chindrie, le Pont Ayrault, l'Aubinerie, l'Aubrière, la Papinière, la Rogerie, les Baudières, la Soularderie, la Gestière, la Pommeray, le Out du Fou, la Proutie, Lala. La Vieillère faisait partie de la Crilloire. Elle comprenait le Chiron, la Haute et la Barre. Au point de vue religieux, la Crilloire relevait du Poitou. Au point de vue fiscal, elle relevait de l'Anjou et de l' "Élection" de Montreuil-Bellay. Elle était exonérée de tout impôt et ne payait ni "Taille", ni "Vingtième".
1791	La loi du 12 juillet 1791 supprime la paroisse de la Crilloire.
1793	Le château de La Crilloire est détruit le 17 avril 1793.
1794	Le 29 janvier 1794, les <i>colonnes infernales</i> incendient les restes du château.
1843	La Crilloire est rattachée à la nouvelle paroisse de Tout-le-Monde.
1864	La Crilloire intègre la nouvelle commune de Tout-le-Monde.

## LES SEIGNEURS ET LE CHÂTEAU DE MONTOUR

Les Seigneurs de Montours, ou Sires de Montours, tiraient leur nom du lieu de Montours au bord du Trézon. Entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, un château fort existait à Montour, le long du Trézon, lequel servait au remplissage des douves.

On trouve le nom des Seigneurs de Montours dès le début du XII<sup>e</sup> siècle : Araldus de Montours est témoin, dans un acte de 1100 du Cartulaire de Chemillé.

En 1450, Malie, Sire de Montours, a trois enfants de son mariage avec Guillemette Pacaud, dont Guyonne, qui épouse Jean III de Saint Offange.

En 1575, Anne de Montours épousa Artus de Saint Offange qui, ardent guerrier comme ses deux frères François et Aimery, fut tué le 15 mai 1590 par les soldats royaux. Les Huguenots de Saint Offange incendièrent Maulévrier en août 1587, faisant plusieurs centaines de morts par asphyxie. Les remparts de la commune furent pulvérisés à coups de canon.

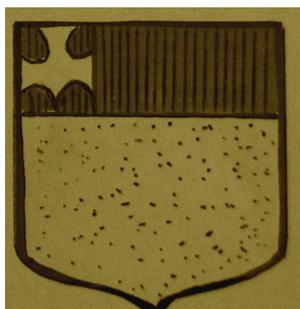
Claude de Montours, chevalier, seigneur de Montours, est le dernier seigneur de ce nom. Il mourut en 1648. Il laissait une fille, Anne.

Les relations entre les Montours et les Saint Offange étaient très étroites, si bien que ces derniers auraient fait du château fort un rendez-vous pour les conspirateurs de la Réforme.

Ce château connut des heures tragiques pendant les guerres de religion\*. Il fit les frais de nombreux assauts et sièges. À la fin de ces guerres, la forteresse était gravement endommagée. Elle fut alors abandonnée pendant au moins un demi-siècle. Les ruines furent ensuite vendues au début du XIII<sup>e</sup> siècle aux « de la Porte » de Vezins, Seigneurs de la Crilloire.

\*Une autre version dit que le roi aurait ordonné la destruction du château de Montours, fief des Huguenots.

## LES ARMES DES MONTOURS



Les Montours avaient pour armes :

*« D'or au chef de gueules, chargé d'une croix pattée au pied fiché d'argent placé dans le premier canton du chef. »*

## LES MOULINS

La matrice cadastrale de 1864 recense trois moulins\* à Tout-le-Monde, dont deux à Montour : un moulin à eau situé derrière la chaussée de l'étang, et un moulin à vent situé dans le « champ du moulin » contigu à « la Colle ». Ces deux moulins sont exploités par François Bergère.

\*Le troisième moulin est le moulin à vent de « Petit Pin », de type « moulin cavier », exploité par les frères Pelaud.

## FERMES ET MÉTAIRIES : PROPRIÉTAIRES, FERMIERS, CULTIVATEURS

Les Gautrèches [André GOURICHON – André GOURDON – Joseph GRENOUILLEAU – René DEBOIS – Pierre FAVEREAU – René AUZEREAU – Jacques GÉRARD – Pascal GIRARDEAU]

La Petite Moncelière [Charles GRENOUILLEAU – Jacques GRENOUILLEAU]

Coq Berland [Henri BELOUARD – François BELOUARD]

La Grande Gautrèche [Alexis OUVRARD]

Le Pied du Four [Jean-Baptiste GRAVELEAU]

Buissonnière [Jean BLOUIN – Louise GOURDON]

Grand Champ [Dauphin GABILLÉ – François GABILLÉ]

La Durbelière [Aimé LEVRON – Radegonde DAVID]

Aubinerie [Victor GIRON]

La Challore [Alexis BOUCHET]

La Benêtière [François BRIN]

Le Perinet [Pierre GABILLÉ]

L'Étang [Mathurin BERANGER]

La Cure [Louis ANDREAU]

Grand Pin [Augustin GAUTHIER]

La Cotinière [Marie BRUNET]

Montours [Jean LEGER]

La Tricherie [Louis POIRIER]

Bel Air [Joseph PAPIN]

La Crilloire [Pierre GIRARDEAU – Joseph BOUTIN]

Chaimbaudière [Louis GOURDON – Jean BRIN]

Petite Chaimbaudière [Pierre FONTENEAU]

La Coussaie [Jeanne TREMBLAIS – Pierre CESBRON]

Crottereau [Pierre MORILLE – François MORILLE]

La Rogerie [Hilaire LEFORT]

Vieux Château [Louis GAZEAU]

La Grande Chaimbaudière [Louis GOURDON]

Pont-Ayrault [François OGEREAU]

Les Loges [Eugène LECONTE]

Le Grand Palnay [Joseph MORILLE]

La Préverie [Jean LOISEAU]

Les Fosses [Joseph CESBRON]

Le Bois Bouillé [Jean MAILLET]

Bordage Devis [Rosalie BOSIEAU]

La Vieillère [Louis MENARD]

## BOURG : MÉTIERS EXERCÉS

De nombreux métiers sont exercés dans le bourg. En voici la liste :

TISSERAND (15)	BOULANGER (1)	MAÇON (6)	TAILLEUR d'HABIT (2)	ÉPICERIE (1)
MEUNIER (1)	MENUISIER (1)	FORGERON (4)	SERRURIER (1)	INSTITUTEUR (2)
AUBERGISTE (4)	CHARPENTIER (3)	CHARRON (1)	CORDONNIER-SABOTIER (1)	
CHARCUTIER (1)	CANTONNIER (1)	GARDE (1)	DESSERVANT PAROISSE (1)	



*Les planteurs de pomme de terre (1862)  
Peinture de Jean-François Millet*



*Le tissage constitue l'activité principale dans le bourg*

Des scènes bien actuelles. Mais qu'en sera-t-il à Tout-le-Monde dans 150 ans ?

## LE CONSEIL DE FABRIQUE



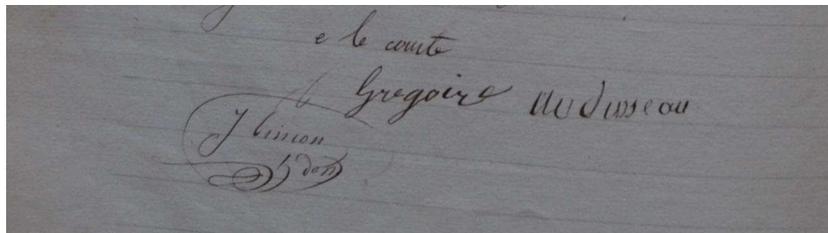
Notre-Dame de l'Arceau (1626)

Le conseil de fabrique est l'organe chargé d'assurer l'administration des oblations et de veiller à l'entretien et à la conservation des biens de la paroisse. Monsieur le curé en est membre de droit. Le 3 avril 1864, il est constitué des personnes suivantes :

- Eugène LECOMTE, président du conseil
- Jacques PINÇON, prêtre desservant, secrétaire
- Alexis BOUCHET, président du bureau pour l'élection 1865
- Jacques AUDUSSEAU, secrétaire du bureau
- Alexis GRÉGOIRE, trésorier
- Charles GRENOUILLEAU, simple conseiller

## BILAN 1863

*Le dernier dimanche du mois de décembre, l'an mil huit cent soixante trois le Conseil de fabrique réuni au lieu des séances ordinaires le Marguillier Comptable a présenté séance tenante les comptes qui on été trouvés exacts dont décharge lui a été donnée par les soussignés*



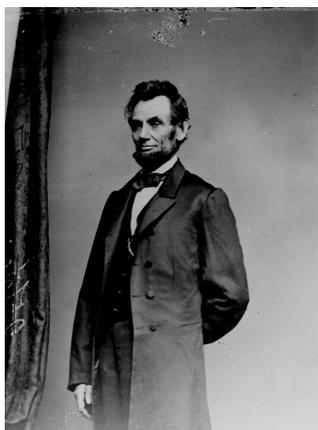
Signatures : e lecomte - Grégoire - Audusseau - J Pinçon

## BUDGET 1864

- Dépense des exercices précédents non soldée.....	13137
- Dépenses ordinaires affectées.....	1101
- Total des dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires.....	<b>14238</b>
- Recettes. Locations de bancs et de chaises.....	1750
- Troncs et quêtes.....	200
- Oblations volontaires.....	50
- Total des recettes ordinaires.....	<b>2000</b>
- Ôtant les deux mille francs de la somme ci-dessus.....	14238
- Il reste dû aujourd'hui par la fabrique.....	<b>12238</b>

Ces différents budgets, après vérification faite, ont été approuvés et signés séance tenante le 3 avril 1864.

### MONDE – QUAND CESSERA LA GUERRE DE SÉCESSION ?



L'évènement majeur est la guerre de Sécession aux États-Unis qui, depuis le 11 avril 1861, oppose « l'Union », regroupant les états du nord partisans de l'abolition de l'esclavage, aux onze « États confédérés esclavagistes » du sud. Les sérieux revers subis par les « États confédérés » en 1864 laissent espérer la victoire prochaine de « l'Union », et par voie de conséquence l'abolition généralisée de l'esclavage aux États-Unis. Et peut-être le monde verra-t-il un jour « un président à la peau noire habiter à la Maison Blanche ! »

*Abraham Lincoln, président des États-Unis de « l'Union ».  
Portrait de trois quarts debout, par Mathew B. Brady en 1863.*

### FRANCE – 1864, L'ANNÉE DE LA FINANCE ?

Vous ne l'avez sans doute pas encore palpé ! Créé le 2 mars 1864, mis en circulation par la Banque de France à partir du 21 mars, ce « cinquante francs bleu » est le premier billet de 50 francs. Ajoutez à l'émission de cette nouvelle coupure la création de la Société Générale le 4 mai 1864, et vous comprendrez que l'on puisse s'interroger : « 1864, l'année de la finance ? ». Pourvu qu'à terme la « finance » ne devienne pas notre « ennemie » !



*50 francs bleu émis le 6 juin 1864*

### CHOLETAIS – CAS D'ÉCOLES ET PETITS POTINS

**Mazières** : première institutrice de la nouvelle école, Ange-Marie MAILLET vient d'être distinguée d'une « mention honorable spéciale » par le Ministère de l'Instruction Publique le 9 décembre 1864. Félicitations à la récipiendaire.

**Yzernay** : le 26 juin 1864, le conseil municipal accepte le projet de construction d'une nouvelle « maison d'école » des garçons.

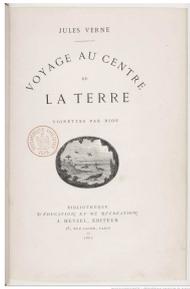
**Tout-le-Monde** : lors de sa deuxième séance, le 25 septembre 1864, le conseil municipal autorise (8 votes Oui, 4 votes Non) M. le Maire à faire dresser un plan et un devis pour la construction d'une école de garçons.

**Cholet** : l'état civil de la commune de Cholet a enregistré 339 naissances pour l'année 1864. Marie est de loin le prénom le plus fréquent chez les filles, puisqu'on en compte 61 ! Viennent ensuite, ex-aequo mais loin derrière – seulement 7 fois, – Rose, Joséphine et Eugénie. Chez les garçons, c'est Auguste qui l'emporte, retenu pour 16 enfants, devant Joseph et Louis – 9 fois –, puis Eugène et Henri – 8 fois –.

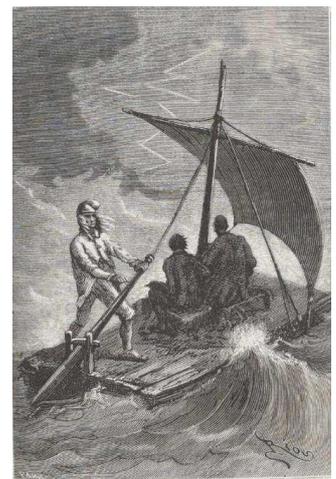
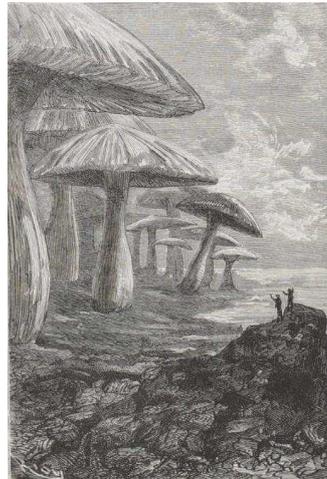
**Nuillé** : en 1864, la commune a enregistré 14 naissances, 2 mariages, 7 décès pour une population de 483 habitants (chiffre du recensement de 1861).

**Saint-Léger** vient d'obtenir son accession au rang de commune indépendante. Le décret précisant le détachement du territoire du May est daté du 14 décembre 1863.

**LECTURE – VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE – Jules Verne – Éd. Hetzel – 1864**



Jules Verne – rappelons que l'écrivain est né à Nantes en 1828 – vient de publier *Voyage au centre de la terre* chez son fidèle éditeur Hetzel. Puisqu'on a désormais fait le tour de la terre, pourquoi ne pas se lancer à la découverte de ses entrailles ? C'est ce que va entreprendre ici le fantasque professeur Otto Lidenbrock. Il sera accompagné par son dadais de neveu, Axel, et par Hans, un guide islandais qui ne s'exprime que par monosyllabes. Chaque chapitre est illustré d'une vignette en noir et blanc réalisée par Édouard Riou.



*Quelques-unes des vignettes illustrant l'ouvrage*

Alors, le dernier roman à la mode, ce voyage au pays des merveilles ? Pas vraiment, la mode étant plutôt ce qui a tendance à se démoder très vite ! Parions en effet que dans 150 ans, nos descendants prendront encore plaisir à lire ce roman scientifique... « indémodable ».

**JEU – SALADE COMPOSÉE**

Versez dans un premier bol les ingrédients de la liste A. Déposez délicatement dans un second bol les « huiles » de la liste B. Déversez le contenu des deux bols dans un grand saladier. Mélangez vigoureusement à l'aide d'une spatule en bois.

Le jeu consiste, lors de la dégustation, à restituer à chaque ingrédient de la liste A (les communes du secteur) l'« huile » (le maire de la commune en 1864) qui lui revient.

<b>Liste A</b>	Chanteloup Nuaille Cholet Mazières Maulévrier Toutlemonde Yzernay	<b>Liste B</b>	Charles DUPONT Pierre MARIE Sébastien BOUCHERY Louis-Joseph BAGUENIER-DESORMEAUX Auguste CHÉRON Jean DRILLAULT Gustave RICHARD
----------------	---	----------------	--

**Réponses dans notre bulletin municipal de... décembre 2013 !**